

Mariage

Alu de senor fons Le notaire Souverain Residant a Saint
 neuf Lins
 Laurent du fons Le Deuxant apres midy annee mil
 Sept cent quatre Vingt cinq ont le present
 Honneste Meisme Genon Commissaire fil a son
 Pierre le a defuncte Marie fathin mere fommelet
 de La Sarroisse de M^{re} Laurent du fons Bameau de
 Vemay d'une Pare, Honneste Françoise Sappey
 Marinier fille a son Benon le a defuncte Elizabeth
 Couture a son Marie du dit lieu d'autre lequel
 procedant de Laver le conseil fons ledit
 Genon Commissaire de Celluy de fons fathin
 le Ladite Sappey Marinier de Celluy de Jean
 chaque Lucard fursaleur qu'il se nomment a
 Liffes de presente ont promes se prendre le
 faire pousier le Vray le Legitime Mariage au
 premier Reque de L'un de eus ou de leurs

219
Parent au Comte d'Artois se constitue la
dette future pour tout le droit en quoy qu'il
Consente ou puisse Consister pour la Recherche
dequel l'Elle constitue son futur Epoux pour son
procureur general avec pouvoir qu'elle lui donne
de le recevoir & la satisfaction avec
l'Elle & de melle la Personne de la forme de
L'ordonnance se constitue la future Epouse une
Croyde, son Vassel & fardel &alue par le Partis
a la Somme de quarante huit Livre pourquoy Elle
Remettra a son futur Epoux le Pouvoir nocerli dont
L'apartition de la Benediction nuptiale tiendra
Lieu de Suffisante quittance & Reconnaissance.
Pour augment le futur Epoux adonne a la future
Epouse la Somme de dixante six Livre & la
pour Contraindre. Ladite future Epouse a donne
a son futur Epoux celle de trente neuf Livre, lequel
augment ou contraindre le Celluy de deux qui
aura Lieu sera li appartenant au Infant qui
naistront du Present mariage li a deffaid l'Infant
Le Survivant de deux la Somme de parer a la
Volonte. Censy souvenu li Promu L'observation par
Le Partis par obligation li Sumpcion de tout

C'est par a l'heure de son legant 1788
M. Jacques Legant
M. Jacques Legant

Leur Bien a l'outre fous en forme de la stipule
a l'ame Laureu d'upont dan Mon l'heur au
presence de l'ame Pierre Gautier oncle a
L'epouse, de l'ame, d'Henne Grabi, de Pierre
fous fil a l'ame Benoit l'ou d'ud a l'ame l'omont
Requer agant l'ame Grabi Signe non
Le autre l'omont en l'fature l'ous, l'ame
fous l' / can chaguet l'ous ne f'auoulere
aury qu'il mo l'ous de l'ame de l' l'ame
Requer l' l'omont habitant a l'ame f'auoulere
l' l'omont l'ame Grabi
M. Jacques Legant